

PISCINES, SPAS ET JARDINS



**UNE PISCINE
À DÉBORDEMENT
AVEC COULOIR DE NAGE!**

TENDANCE



Lames d'eau
et fontaines

ARBRES ET PLANTES



Des pots
pour sublimer
les bassins

DOSSIER TECHNIQUE



Une filtration
appropriée
pour une eau
cristalline



Pour ce projet, la terrasse a été réalisée en bois lpe. Gaura, lauriers roses et Perovskia ont été plantés au bord de la piscine pour agrémenter le jardin de floraisons estivales.

NATURE ET PRESTIGE, entreprise labellisée Jardins d'Excellence!

Située à Venelles dans le département des Bouches-du-Rhône, l'entreprise Nature et Prestige est un véritable ensemblier du jardin qui adopte une attitude éco-responsable. Plus de détails avec Vincent Porro, gérant de l'entreprise.

Quel est votre parcours ?

J'ai d'abord suivi une formation spécialisée, avec 2 ans de prépa en agronomie, avant d'intégrer l'ENIHP à Angers où je suis devenu ingénieur paysagiste en 1992. J'ai ensuite travaillé quelques temps pour une entreprise de chauffage de serres horticoles, avant d'être embauché chez Home Services Espaces Verts en 1995. J'ai racheté l'entreprise avec un associé en 1999. Au départ, nous étions 2 avec un chiffre d'affaires de 400 000 francs. Dans un premier temps, nous avons développé l'entreprise vers le marché public, en progression à l'époque. Mais en 2010, c'est la crise du marché public et l'entreprise se retourne vers le marché privé. Cela s'est mis en place petit à petit, avec un délaissement total du marché public aujourd'hui et un

changement de nom en 2012 : Nature et Prestige. L'entreprise a rejoint le réseau Alliance Paysage en 2010 pour bénéficier de l'aide et des conseils du réseau afin de mettre en place une action commerciale envers le particulier. Grâce au réseau Alliance Paysage, nous avons dressé un plan d'action commercial avec un site internet et des actions de proximité. Nous avons dû restructurer les équipes pour travailler avec les particuliers, en étudiant en interne le management d'équipes. Je suis devenu le seul gérant, il y a 2 ans, suite au départ de mon associé de l'entreprise.

Quelles sont vos prestations ?

Nous proposons une prestation complète, pour concevoir et réaliser des jardins de

A à Z, avec plusieurs espaces pour structurer le jardin comme différentes pièces d'une maison. Pour cela, nous utilisons des cheminements, ouvertures et fermetures, pour créer des espaces de détente, par exemple, jeux de boules et espace repas. Nous réa-

EN BREF

Localisation : Venelles (13)

Date de création : 1999

CA : 1 800 000 €

Effectif : 15



Vincent Porro, gérant de l'entreprise Nature & Prestige, un véritable assembleur de jardin.

lisons tout ce qui a attiré au végétal, notre cœur de métier : plantations, gazons et arrosages automatiques, presque obligatoires dans notre département, même si nous cherchons à faire des jardins éco-responsables. Nous mettons en œuvre : dallages, allées, clôtures, portails, pergolas et installons : piscines, fontaines, bassins, spas et baignades naturelles. Nous proposons également des contrats d'entretien à l'année, mais ce secteur d'activité représente actuellement une faible part de notre chiffre d'affaires, environ 5 %.

Qu'en est-il de l'activité piscine ?

Nous avons démarré l'activité piscine il y a une dizaine d'années avec le concept des piscines naturelles que nous avons découvert sur un salon. Ce sont des bassins aquatiques d'agrément qui suscitaient un très grand engouement à l'époque, il s'agit néanmoins d'un marché de niche. Nous avons donc diversifié et complété notre offre avec des piscines traditionnelles, avec des bassins en béton, pour toucher une clientèle plus large. Tous nos clients veulent une piscine pour leur jardin, mais le budget est souvent un facteur limitant. Nous proposons alors de faire le jardin progressivement, en plusieurs phases, tout en laissant un espace engazonné pour l'intégration future de la piscine. Le projet est d'abord travaillé dans sa globalité puis la réflexion est plus ciblée. Il faut réfléchir à l'emplacement de la piscine, pas trop près de la maison et dans un espace ouvert. Nous proposons deux types de spas : les spas nature, coques enterrées dans le sol et intégrées au jardin et ce que j'appelle des spas "meubles", posés à même le sol, sur une estrade bois ou semi enterrés. Ce n'est pas la même conception de

projet, le spa nature est plutôt une pièce d'eau conviviale pour se détendre et le deuxième est plutôt utilisé pour un usage de balnéothérapie.

Qui sont vos clients ?

Nous travaillons sur le secteur du pays d'Aix, jusqu'à 1 h autour de Venelles et nous sommes parfois consultés par des clients de la Côte d'Azur ou autour du golf de Saint-Tropez par exemple. Nous sommes à la recherche perpétuelle de nouveaux clients et souhaitons entretenir une relation privilégiée avec les clients particuliers, en apportant un véritable savoir-faire. Au niveau des jardins de particulier, 50 % de notre chiffre d'affaires, les cadres supérieurs constituent notre clientèle de base. Nous avons également un service dédié aux promoteurs immobiliers, pour les assister en amont dans la conception paysagère des lotissements, des ensembles collectifs, puis pour la réalisation, ce qui correspond au 50 % restants de notre chiffre d'affaires. Dans ce secteur d'activité, nous devons aller au contact des promoteurs pour nous faire connaître, nous avons ainsi une quinzaine de clients récurrents. Ils ont souvent déjà un architecte, mais nous pouvons leur donner des conseils techniques.

Comment s'organise l'entreprise ?

Il y a 15 salariés permanents, jusqu'à 20 en haute-saison, dont 3 au bureau d'études bureau : une assistante commerciale et

2 ingénieurs, l'un pour la promotion immobilière et moi-même pour les jardins de particuliers et la gestion de l'entreprise. Tous nos salariés sont polyvalents avec des formations de Bac Pro à BTS en paysage. Il se spécialisent et se forment en interne, j'attache en effet, une grande importance à la formation, le métier de paysagiste est un métier qui évolue très vite. Nous avons aussi des salariés avec une habilitation particulière, par exemple électricité, piscine ou maçonnerie.

Quelle est votre spécificité ou marque de fabrique ?

Nous proposons un seul interlocuteur à nos clients pour réaliser l'ensemble de leur projet de A à Z. Il y a moins de concurrence, en effet, nous sommes seulement 4/5 entreprises de ce type sur le département. Il y a un an et demi, nous avons été labellisés, Jardins d'Excellence par Alliance Paysage. L'entreprise devait respecter plusieurs critères dont l'aspect communication avec la mise en place d'un plan de communication envers les particuliers : réseau sociaux, site internet..., une étude paysagère réalisée en interne dans le bureau d'études, avoir un jardin d'exposition et assurer une relation client privilégiée du début à la fin, jusqu'à la réception des travaux. Nous devons au minimum remplir à 80 % l'ensemble de chacun des critères pour bénéficier du



Ce petit jardin en centre d'Aix-en-Provence a été réalisé avec une zone de rafraîchissement et de bien-être comprenant un spa nature, un espace convivial avec un petit salon, et un coin repas. Des bambous ont été installés pour masquer le vis-à-vis avec les voisins et créent une ambiance cocooning.

label. Ainsi, 36 entreprises sont labellisées en France pour mettre en avant l'excellence au jardin.

Nous avons un jardin d'exposition, ce qui n'est pas très courant dans notre département. D'une surface de 80 m², il nous permet de recevoir les clients à domicile, dans un abri en bois avec vue sur les différentes scènes du jardin. Il comporte un cheminement, avec différents revêtements : nida-gravel, béton désactivé, pavés sur des sections de 1 m de large. De la même façon, une terrasse bois de notre fournisseur, Grad, montre plusieurs essences de bois européen (frênes, pins, etc...) et comment elles vieillissent. Pour nous, il est important de dire à nos clients quels sont les points positifs et négatifs de chaque produit. Nous avons également différents modèles de fontaines de chez Cactose et un petit espace piscine. Sont plantés dans les massifs quelques graminées exotiques, des vivaces méditerranéennes et quelques conifères taillés en boule pour une ambiance détendue.

Il me tient particulièrement à cœur de partager une attitude éco-responsable. Nous essayons au maximum de réduire les besoins en eau, avec des plantes adaptées et nécessitant moins d'entretien : il est par exemple superflu de planter un gazon anglais sur la Côte d'Azur, il consomme trop d'eau et trop d'engrais. Nous avons arrêté les traitements phytosanitaires et utilisons des techniques alternatives pour favoriser la biodiversité : prairie fleurie, utilisation de végétaux endémiques... La flore méditerranéenne est très riche, il faut savoir utiliser les végétaux à bon escient, ainsi nous n'utilisons pas de rhododendrons ni d'hortensias dans nos jardins.



L'étude paysagère est réalisée en interne dans le bureau d'études et permet au client de mieux comprendre le projet grâce à des visuels d'ambiances (plans, perspectives, etc)

Quelles sont les tendances actuelles ?

La tendance est au jardin sans entretien, un jardin sec pour économiser l'eau, souvent très minéral avec des dallages, paillage minéral, galets décoratifs en petites quantités, ou BRF pour les paillages organiques. Le gazon synthétique, prend également de plus en plus de place dans les petits jardins, il est facile d'entretien et économe en eau. Il y a eu un progrès énorme en termes de rendu et de qualité visuelle ces dernières années.

Au niveau des végétaux, nous utilisons beaucoup de plantes méditerranéennes, tels que des *Helichrysum*, *Gaura*, *Erigeron*, lavandes, sauges et romarins. Nous plantons aussi des mélanges de graminées exotiques comme les *Pennisetum*, *Stipa*, *Phormium*, *Dasylyrion* ainsi que des *Yucca* et l'olivier, élément incontournable du jardin. Nous installons quelques grands sujets en 10 L ou 15 L pour obtenir un jardin avec du cachet plus rapidement.

Au niveau des piscines, nous installons des piscines rectangulaires, souvent sans débordement. Notre grand classique pour les grands jardins a pour dimensions 8 x 4 m. Mais de plus en plus, de petits bassins sont demandés : 3 x 3 m ou 2 x 5 m pour des piscines de moins de 10 m². En effet, ce type de piscine ne nécessite pas d'autorisation de travaux et s'adapte parfaitement aux petits espaces.

Quels sont les perspectives et objectifs de l'entreprise ?

Nous souhaitons continuer dans notre lancée de Jardin d'Excellence, être une référence dans l'aménagement de jardins de particuliers et faire évoluer le personnel vers des nouveautés (techniques, matériaux), par exemple le jardin connecté avec le contrôle à distance des piscines et systèmes d'arrosages. L'objectif serait également de développer le secteur entretien pour arriver à 10 à 15 % du chiffre d'affaires à terme. Enfin, je veux stabiliser l'entreprise pour la céder dans quelques années. Il est important de prévoir cela longtemps en avance pour céder une entreprise dans de bonnes conditions.



Des margelles et un revêtement en pierres naturelles noires ont été installés autour d'une piscine à débordement de 6 x 12 m.